

RÉSUMÉ DU RAPPORT

DE L'ENQUÊTE DE BASE SUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET L'EMPLOYABILITE DANS LE DOMAINE DU SANITAIRE ET DE L'ELECTRICITE EN CÔTE D'IVOIRE

Consultante : Susanne Neymeyer

Date : 11-12-2019

Le projet « Partenariat pour la Formation Professionnelle dans les métiers d'Installation Sanitaire et Photovoltaïque » (PFPISPV), financé par le Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement (BMZ) à travers la Sequa GmbH, s'exécute dans le cadre d'un accord de partenariat entre le Saar-Lor-Lux Umweltzentrum (UWZ), un centre d'environnement allemand et le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (MENETFP) de la Côte d'Ivoire. L'objectif globale de ce projet est d'améliorer la qualification et l'employabilité des artisans dans les domaines de l'installation sanitaire, de la climatisation et de l'électricité avec la spécificité en photovoltaïque.

Le but de l'enquête de base était de déterminer la situation initiale des petites entreprises d'installations sanitaires et d'électricité dans les villes d'Abidjan et Bouaké. Les questions sur les conditions de la formation professionnelle dans les institutions partenaires du projet ainsi que celle de l'employabilité des diplômés en plomberie et en génie électrique ont été également pertinentes à étudier.

L'enquête de base a été réalisée par une experte en S&E avec deux experts locaux du 3 au 13 septembre 2019 dans les villes d'Abidjan et de Bouaké. Sur le plan méthodologique, nous avons choisi une approche à plusieurs niveaux qui intègre des méthodes quantitatives et qualitatives. L'accent a été mis sur la mise en œuvre d'une enquête standardisée auprès des entreprises d'installations sanitaires et électriques d'Abidjan et de Bouaké.

Les résultats de l'enquête de base peuvent être résumés comme suit :

L'état actuel des petites entreprises d'installations sanitaires et électriques dans les villes d'Abidjan et de Bouaké

Que ce soit à Abidjan ou Bouaké, de nombreuses similitudes peuvent être identifiées entre les entreprises de plomberie et d'électricité. Les caractéristiques communes sont :

- Un niveau faible de qualification reconnu par un diplôme des artisans et le caractère informel des entreprises ;
- La proportion de personnel non permanent dans les entreprises est relativement élevée ;
- Peu de femmes représentées dans l'un ou l'autre secteur ;
- La plupart des entreprises éprouvent des difficultés à disposer d'un équipement adéquat et à accéder au marché du travail.

Une différence majeure entre les deux branches réside dans leur degré d'organisation. La majorité des électriciens ont adhéré à une association, tandis que les plombiers sont à peine interconnectés au réseau. La différence entre les villes d'Abidjan et Bouaké réside dans l'accès à la formation continue. L'accès à la formation continue est plus facile à Abidjan qu'à Bouaké, notamment pour les électriciens. Néanmoins, les électriciens de Bouaké qui ont reçu une formation continue en photovoltaïque, sont proportionnellement plus aptes à appliquer ces connaissances. Enfin, au-delà des faiblesses techniques, de nombreux artisans manquent de compétences entrepreneuriales.

La qualité de la formation professionnelle dans le domaine des installations sanitaires et de l'électricité dans les centres de formation partenaires

Le programme de formation des instituts partenaires dans les domaines de l'installation sanitaire et d'électricité est très différent en termes de durée et de type d'intégration pratique. Le centre Multisectoriel de formation professionnelle Mohammed VI délivre le Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP), tandis que le Collège d'Enseignement Technique (CET) de Bouaké offre uniquement des formations qualifiantes de courte durée pour les deux secteurs. Les connaissances en photovoltaïque ne sont pas encore enseignées dans les écoles professionnelles.

Selon leurs propres informations, les deux institutions partenaires estiment que leur force réside dans la coopération avec des organisations représentées dans les régions, telles que l'Agence Nationale de la Formation Professionnelle (AGEFOP). Les deux institutions partenaires ne procèdent pas à des analyses de marché régulières qui permettraient d'ajuster leur offre à la demande. Ceci peut limiter la pertinence de ces programmes de formation sur le marché du travail.

Actuellement (septembre 2019), il n'y a pas de formation de courte durée en plomberie et électricité au CET de Bouaké. Les raisons invoquées sont le manque d'incitations pour les entreprises artisanales à former des apprentis et le faible intérêt manifesté par les jeunes pour les formations proposées. Le centre de formation professionnelle Mohammed VI, en revanche, a maintenant dépassé sa capacité d'accueil d'apprentis en électricité. Ce qui est frappant, c'est la forte proportion de filles dans le secteur de l'installation sanitaire.

L'employabilité des plombiers et des électriciens

L'employabilité des plombiers et des électriciens bien formés et équipés devrait augmenter dans les années à venir en raison du boom immobilier en Côte d'Ivoire. Bien que la technologie photovoltaïque n'ait pas encore atteint le grand public, elle est généralement considérée comme importante pour l'avenir. La stabilité politique relative du pays pourrait être un risque pour l'employabilité dans ces deux domaines. L'évaluation de ces risques varie considérablement d'un artisan à l'autre. En raison des changements de poste des responsables de l'administration publique, le processus de réforme de l'enseignement et de la formation professionnels ne progresse que très lentement.